

Accord de libre-échange Suisse-Chine: Importance, gestation, contenu

Christian Etter

Ambassadeur, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux
Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), Berne

*Section romande de la Société Suisse-Chine
Chambre de commerce Suisse-Chine, Section romande
Lausanne, 6 novembre 2013*



Contenu

1. Instruments de la politique économique extérieure suisse
2. Importance des accords de libre-échange (ALE)
3. Le réseau d'accords de libre-échange de la Suisse
4. L'accord de libre-échange Suisse-Chine
 - Échanges économiques Suisse-Chine
 - Déroulement des négociations
 - Contenu
5. Effets économiques
6. Prochaines étapes



1 Politique économique extérieure suisse: Instruments d'ouverture des marchés

- **OMC**: → **Accords multilatéraux, libéralisation progressive**
Marchandises (GATT), services (AGCS/GATS),
propriété intellectuelle (TRIPS), achats publics (GPA),
examen des politiques commerciales
- **Accords bilatéraux Suisse-UE**:
→ **Participation au marché intérieur, harmonisation législations**
ALE 1972, Accords bilatéraux I et II (Accord de
reconnaissance mutuelle MRA, Accord agricole,
Libre circulation des personnes, etc.)
- **Accords de libre-échange avec des partenaires hors UE**
→ **Libéralisation préférentielle**
Sujets OMC+, en plus: règles d'origine, investissements,
concurrence, développement durable (cohérence avec
politiques environnement/travail), coopération, comité mixte



2 Importance des ALE ?

- Incertitude du cycle de Doha/OMC (délai? contenu?)
- Amélioration préférentielle de l'accès aux marchés et augmentation de la sécurité juridique au-delà des accords OMC
- Eviter des discriminations
- Diversification des marchés pour les exportations
- Coopération institutionnelle (comité mixte, consultations, règlement de différends)
- Renforcement de la compétitivité des économies des parties à l'ALE
- Contribuer au développement durable (cohérence des politiques)



3 Le réseau d'ALE de la Suisse

Accords bilatéraux CH:

- Japon
- *Chine

Négociations en cours AELE:

- Inde
- Russie/Belarus/Kazakhstan
- Indonésie
- Vietnam
- Thaïlande
- (Malaisie)

Dans le cadre de l'AELE:

- Canada, Mexique
- Singapour, Corée, Hong Kong
- Chili, Colombie, Pérou
- *Panama, *Costa Rica
- SACU
- *GCC
- Turquie, Ukraine, pays Euromed

* en procédure de ratification

6 novembre 2013 - © Christian Etter

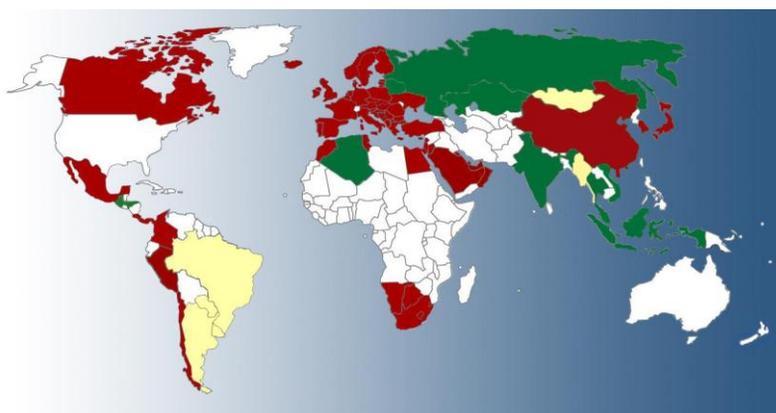
5



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'état à l'économie SECO
Direction des affaires économiques extérieures

Réseau d'ALE de la Suisse



■ Accords de libre-échange
(en vigueur ou conclus)

■ Négociations en cours ou en préparation

■ Déclaration de coopération AELE

6 novembre 2013 - © Christian Etter

6



4 L'Accord de libre-échange Suisse-Chine

4.1 Echanges économiques Suisse - Chine

- Exportations suisses vers la Chine: 7,8 Mrd. CHF (2012)
 - **3^{ème} rang** (après UE et USA);
 - Machines/instruments, montres/bijouterie, chimie/pharma*
- Importations suisses en provenance de Chine: 10,3 Mrd. CHF (2012)
 - **3^{ème} rang** (après UE et USA);
 - Machines, textiles, produits horlogers, chimie/pharmaceutique*
- Investissements suisses en Chine: 13,1 Mrd. CHF (stock 2011)
 - **6^{ème} rang** des investisseurs européens en Chine (190'000 PT)
 - Chimie/pharma, alimentation, machine/instruments, montres, textiles, banques/assurances, commerce/logistique, ingénierie*



4 L'Accord de libre-échange Suisse-Chine

4.2 Etapes

- 1950: Reconnaissance diplomatique de la RPC par la Suisse
- 1980: Premier *joint venture* par une entreprise suisse
- Juil. 2007: Décision d'examiner une négociation
- Nov. **2007**: Première réunion de travail au niveau administratif
- Jan. 2009: Premier ministre chinois WEN Jiabao à Berne, ateliers industriels bilatéraux
- Nov. **2009**: Mandat pour établir une étude conjointe de faisabilité
- Août 2010: Présidente Leuthard et Président HU Jintao reçoivent l'étude de faisabilité
- Jan. **2011**: CF Schneider-Amman (Chef DFE) et le Ministre chinois du commerce CHEN Deming lancent les négociations
- 4/11-5/13: 9 tours de négociations
- 6 juillet **2013**: Signature de l'ALE



4 L'Accord de libre-échange Suisse-Chine

4.3 Contenu

- Preamble
- Commerce des **marchandises** (produits industriels et agricoles)
- Règles d'origine / procédures douanières / mesures correctives commerciales
- TBT / SPS
- Commerce des **services**
- Protection de la **propriété intellectuelle**
- Concurrence / promotion des investissements / Transparence dans les marchés publics
- Questions environnement et travail* (**développement durable**)
- Coopération économique et technique
- Règles institutionnelles (**Comité mixte**, consultations, arbitrage)

* accord parallèle

Commerce des marchandises /Services/Propriété intellectuelle/Durabilité

- **Marchandises** → - suppression intégrale ou en partie des droits de douane pour la majeure partie du commerce bilatéral, délais de transition dans certains cas (droits agricoles en conformité avec la politique agricole suisse)
 - règles d'origine modernes/flexibles; autodéclaration; vérification par les autorités du pays exportateur
 - obstacles non-tarifaires (TBT/SPS): coopération entre autorités; utilisation des normes internationales ; (les produits importés doivent remplir les prescriptions techniques nationales)
- **Services** → - règles procédurales: prévisibilité et transparence;
 - accès au marché: services R+D, services environnementaux, certaines activités financières, installation/réparation, etc.
- **Propriété intellectuelle** → - protection indications géographiques („Swiss“/„Swiss made“)
 - mesures contre piraterie/contrefaçons
 - protection des données d'essai
- **Durabilité** → - Preamble (lien aux droits humains)
 - Chapitre environnement
 - Accord connexe sur le travail et l'emploi



5 Effets économiques

- Actuellement ca. 75 % des exportations suisses sont couvertes par des ALE (ca. 55 % ALE CH-UE; ca. 20 % autres ALE):
 - une fois l'ALE avec la Chine en vigueur: > 80 %
- Économies de droits de douane, facilitations administratives, élimination des discriminations
- Coûts d'importation plus bas pour les produits intermédiaires, biens d'équipements et de consommation
- Augmentation de la sécurité juridique
- Croissance accéléré du commerce bilatéral et des investissements
- Renforcement de la compétitivité du site économique suisse (valeur ajoutée, emplois en Suisse)



6 Prochaines étapes

- Ratification (processus parlementaire):
 - Adoption du message au parlement par le **Conseil fédéral** le 4 septembre 2013
 - Décision du **Conseil National** en Session d'hiver 2013 (au préalable: traitement en commissions)
 - Décision du **Conseil des États** en Session de printemps 2014 (au préalable: traitement en commissions)
- Entrée en vigueur: possible à partir de mi 2014 (sous réserve d'approbation)